

RAPPORT

TROISIEME ATELIER DE RENFORCEMENT DE CAPACITES EN MATIERE D'ACCÈS AUX RESSOURCES GENETIQUES ET DE PARTAGE DES AVANTAGES (APA) POUR LE MAGHREB, L'AFRIQUE DE L'OUEST ET LES ILES DE L'OCEAN INDIEN.

HOTEL DU LAC, COTONOU, 28 SEPTEMBRE – 2 OCTOBRE 2008

Lundi, 28 Septembre	I. Ouverture & contexte général
8.30	Accueil et Enregistrement
9.30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouverture ▪ Mots de bienvenue : <p>La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par les allocutions des personnes suivantes</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ M. Etienne Merseu Alingue, Directeur du Bureau Régional de l'Afrique de l'Ouest de l'Organisation Internationale de la Francophonie. ○ Mme Valérie Normand, Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique (SCBD) ○ M. Ludwig Linden, Ambassadeur Allemand au Bénin. ○ M. Jörg Bruker, GTZ Bénin. ○ M Justin Sossou Adanmayi, Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature du Bénin.
11 :00	Pause café
11.00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation et adoption des objectifs de l'atelier <p>Les objectifs de l'atelier étaient les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre du cadre réglementaire en matière d'APA à travers l'échange d'expériences 2. Améliorer les instruments de communication, d'éducation et de sensibilisation du public pour avancer le développement et la mise en œuvre des politiques APA 3. Identifier des positions prioritaires pour les sous régions vis-à-vis de la conformité et les concepts de travail identifiés à l'occasion de la 9ème CdP 4. Connaître les principaux éléments de l'outil de gestion de l'APA et comprendre l'application de l'Outil de Gestion sur l'APA. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation des participants et de leurs attentes <p>Le modérateur a donc tout d'abord proposé un exercice afin que les participants puissent faire connaissance entre eux et exprimer les attentes qu'ils avaient vis-à-vis de l'atelier. Compte tenu du nombre, il a été convenu de répartir et de présenter les participants sous divers groupes thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Quel est le degré de connaissance sur la problématique APA au public de votre pays? <ul style="list-style-type: none"> ○ Au niveau de la population toute entière ? ○ Parmi la classe politique ? ○ Parmi les acteurs économiques ? ○ Parmi les populations rurales ? ➤ Porte parole de la table (pdt. cinq minutes): <ul style="list-style-type: none"> ○ Qui est là?

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Quelles étaient les grandes lignes de votre discussion? ➤ Que devrais je faire pour mieux comprendre ou pour en savoir plus et ainsi mieux m'impliquer dans le processus APA (dans mon pays, au niveau régional et international?) ➤ Qu'est-ce que devrait se passer lors de notre réunion ici à Cotonou pour me soutenir ?
12.45	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation et mise à jour des développements sous l'Initiative APA (S. Al-Janabi, B. Lassen) <p>La présentation de Mr AlJanabi et de Mme Lassen a fait le bilan sur les leçons apprises et perspectives après 4 ans d'expériences en matière de renforcement des capacités d'APA pour l'Afrique au sein de l'Initiative. La présentation s'est en outre focalisée sur les résultats des activités régionales multi acteurs que l'Initiative a réalisés depuis sa création et a fait le point sur les activités à venir en marge des négociations en cours pour l'élaboration du Régime International sur l'APA. Il a été noté que l'Initiative compte multiplier ces efforts dans la mise en œuvre de l'APA au niveau national dans la période post Nagoya.</p>
13.00	Pause midi
15.00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise à jour du développement des négociations de l'APA au niveau international & survol du processus jusqu'à 2010 (Valérie Normand, SCBD) <p>Mme Normand a tout d'abord présenté les principaux et récents développements dans les négociations en cours pour l'élaboration du Régime International sur l'APA. La présentatrice a ensuite décrit les différents enjeux qui animeront les réunions à venir à travers un parcours du calendrier des séances de négociations prévues avant la dixième conférence des parties CdP 10- date butoir pour l'adoption du régime international sur l'APA.</p> <p>La présentation de Mme Normand a été suivie par une séance de 'questions- réponses' dont le contenu est brièvement résumé ci-dessous:</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le Régime International est important car il est nécessaire d'avoir des procédures claires et transparentes pour l'accès aux ressources génétiques et le partage des avantages pouvant découler de leurs utilisations. ○ L'accès aux ressources génétiques peut contribuer à la recherche et au développement et peut en contre partie contribuer à la lutte contre la pauvreté. ○ Il est important d'avoir des autorités légitimes (au niveau communautaire) pour faire valoir les préoccupations et assurer la représentativité des communautés autochtones et locales. ○ Un constat clair est que très peu de pays ont des législations/ mesures en matière d'APA au niveau national- il est donc important que les négociations en cours soient conjuguées avec des efforts concrets visant la mise en œuvre de mesures nationales en matière d'APA.
15.15	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Introduction à « l'outil de gestion de l'APA » (Olivier Rukundo) <p>Mr. Rukundo a présenté l'outil de Gestion de l'APA. La présentation avait pour but de familiariser les participants avec l'outil en fournissant des exemples concrets sur la façon dont l'outil peut être utilisé pour faciliter une prise de décisions éclairées sur l'APA- notamment en ce qui concerne l'identification d'objectifs et de critères pour la négociation de contrats en matière d'APA-</p> <p>Les points suivants sont ressortis de la discussion qui a suivi la présentation de Mr. Rukundo</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'Outil de gestion peut être utilisé par les gouvernements (autorités nationales compétentes et autres acteurs` gouvernementaux) et les institutions de recherche/ académiques ○ L'Outil peut être utilisé pour aiguiller et encadrer la mise en oeuvre des mesures d'APA au niveau national.

	<ul style="list-style-type: none"> ○ L'Outil n'a pas une force contraignante- l'utilisation de l'Outil est purement volontaire et facultatif. ○ C'est un Outil de gestion qui est primordialement conçu pour appuyer la mise en oeuvre des dispositions de la CBD en matière d'APA. ○ Les limites de l'Outil - la compréhension de l'outil est problématique car le contenu est fastidieux et très technique. ○ La terminologie de l'Outil doit être révisée notamment en ce qui concerne les apparentes erreurs de traduction entre la version anglaise et la version française ○ Quelques sections problématiques doivent être révisées dans le fond (e.g séquence de négociation d'un contrat et période et critère d'invalidation d'un contrat).
15.45	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation du cas de la Thaumatine (Gustave Aboua) <p>La présentation s'est focalisée sur la biologie de la Thaumatine, son contexte et les formes d'utilisation de la ressource (traditionnelle et moderne) et les potentiels de la ressource en termes de partage des avantages. La conclusion principale qui est ressortie de cette présentation est que les avantages tirés de l'exploitation de la Thaumatine n'ont pas été et ne sont toujours pas partagés de façon équitable.</p>
16.15	Pause café
16.00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilisation de « l'outil de gestion de l'APA » pour l'analyse du cas de la Thaumatine (travail en groupes) <p>Suite à ces présentations les participants ont été divisés en deux groupes pour répondre à des questions de recherche.</p>
18.00	Suspension des travaux
Mardi, 29 Septembre	II. Postions Africaines et expériences nationales au Bénin
9.00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les points forts de la veille
9.15	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exposition des résultats des travaux des groupes de la veille
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation : Positions Africaines aux négociations internationales (Samuel Diemé) <p>Monsieur Diemé a brièvement présenté la position globale du Groupe Africain dans les négociations en cours pour l'élaboration d'un régime international sur l'APA. Mr Dieme a en outre réitéré que le Groupe Africain est pour un régime international juridiquement contraignant et que le Groupe Africain travaille pour qu'un tel Régime ait un mécanisme fonctionnel et rigoureux en matière de conformité.</p> <p>Les points suivants sont ressortis de la discussion qui a suivi la présentation de Monsieur Dieme</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les Lignes directrices de Bonn sont volontaires et peuvent aider dans la négociation de contrats sur l'APA et dans la mise en place de mesures nationales en matière d'APA. Cependant les Lignes directrices ne répondent pas aux préoccupations des pays Africains car elles sont facultatives. ○ Les pays doivent prendre des mesures concrètes pour encourager la mise en œuvre de législations au niveau national- le Régime International devrait être considéré comme un instrument (il faut noter que très peu de pays Africains ont des mesures nationales en matière d'APA). ○ La position du Groupe Africain en matière d'APA n'est pas figée : les différentes parties prenantes peuvent toujours nous faire parvenir leurs commentaires- ces derniers sont d'ailleurs souvent pris en compte lors de la révision de la position du Groupe Africain dans les diverses réunions de coordinations.

10.45	Pause café
11.15	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Priorités pour le Développement des Capacités, discussion en préparation d'APA 8 <p>Deux groupes ont été créés pour discuter sur les priorités en matière de développement des capacités en préparation à la réunion du GT APA 8; les deux groupes étaient sensés représenter respectivement les préoccupations de la société civile et du gouvernement en matière de renforcement des capacités. Les résultats de ces travaux en groupes sont présentés dans la section qui suit :</p> <p>Sur l'évaluation des besoins en renforcement de capacité</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Société civile : il existe d'énormes besoins en matière de renforcement des capacités. De ce fait, les décideurs devraient prioriser leurs engagements et mener des actions ciblées en matière de renforcement des capacités ➤ Le groupe gouvernement a estimé que la plupart des besoins en renforcement de capacités peuvent être conçus comme étant indispensables. <p>Sur les inventaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le groupe société civile pense que des inventaires sur les plantes médicinales ont déjà été faits mais cela reste tout de même un point important ➤ Le Groupe gouvernement pense que les plantes médicinales doivent être inventoriées dans la mesure où il est important pour les décideurs de prendre des décisions éclairées en connaissant le type de ressources existantes. <p>Stratégies APA et réglementations</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Société civile; la discussion a été rude au niveau des droits de propriété intellectuelle- pour éviter le bio piratage : Ceci étant, le groupe a conclu que la mise en place de législations APA est d'une importance primordiale. ➤ Le groupe du gouvernement : importance de mettre des mesures pour que des législations en matière d'APA soit mises en place. <p>Développement des ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le groupe gouvernement ; l'APA n'est pas connu- et c'est important que l'on intègre ces questions dans l'éducation formelle ➤ Société civile : l'APA dans l'éducation formelle est important et ça devrait se faire à long terme. La négociation au niveau local est importante et devrait se faire aussi à long terme. <p>Techniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Société civile : Il faut bien valoriser les ressources naturelles car c'est le bien être de la société qui est en jeu. ➤ Groupe gouvernement ; La valorisation des RGs est un projet continu qui devrait se conceptualiser dans une optique à long terme. <p>Information :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La société civile : le centre d'échange en matière d'APA est important mais ça ne peut pas se faire tout de suite-- c'est donc un projet à long terme. ➤ Le groupe gouvernement : l'information et sa gestion sont indispensables—la connaissance du public en ce qui a trait à l'APA n'est pas assez avancée. <p>Surveillance et évaluation</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Société civile : l'évaluation prend du temps, ça se fait à long terme mais cette question est indispensable. ➤ Groupe gouvernement : C'est des questions de longue haleine qui nécessitent beaucoup

	d'attention.
13.00	Pause midi
14.30	<p>Le cadre Béninois et préparation de l'excursion</p> <p>Les présentations suivantes avaient pour but de mettre en contexte la visite de terrain prévue pour le lendemain :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recherche non commerciale et APA (J.D. Wahiche, Musée de Paris) ▪ Présentation de l'excursion et du cadre Béninois (B. Bossou)
16.00	Pause café
16.30	<p>Le cadre Béninois et préparation de l'excursion (continuation)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ APA au Bénin : Pesanteur et ambiguïté d'un besoin de régulation (Bonaventure DOSSOU YOVO) ▪ APA : Importance de la caractérisation dans la gestion à long terme des ressources génétiques (Clément AGBANGLA) ▪ Biotechnologies alimentaires traditionnelles et diversité génétique microbienne en Afrique de l'Ouest: les dangers d'une bio prospection mal maîtrisée (Joseph HOUNHOUGAN) <p>Les points suivants ont ponctué la discussion qui a suivi ces présentations :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La question de l'APA et le potentiel qui y affère sont toujours très méconnus au Bénin ○ Sur la question se rapportant aux codes de la bonne conduite et les critères régissant la recherche académique : le projet de loi en la matière au Bénin sur le code bioéthique ne va pas assez loin. Les personnes qui devraient être concernées par ces tenants et aboutissants ne sont ni consultées ni informées sur le statut de cet avant projet de loi. ○ L'APA est une opportunité pour s'ouvrir au reste du monde. On doit donc vivement s'y intéresser. Il faut investir dans la recherche— les financements extérieurs resteront aussi longtemps que le potentiel de l'APA ne sera pas adéquatement exploité. ○ Il faut impérativement impliquer les communautés locales et autochtones dans les démarches qui pourraient aboutir à l'octroi de brevets basés sur l'exploitation des connaissances traditionnelles. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaboration des questions de recherche pour l'excursion <p>Les thèmes clés de la sortie de terrain étaient les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Recherche non commerciale et APA 2. Savoir traditionnel et APA 3. Degré de connaissance sur l'APA <p>Il a été demandé aux participants de formuler deux à trois questions par rapport au thème choisi pour ainsi encourager les participants à formuler des questions de recherche permanente.</p>
18:00	Suspension des travaux
Mercredi, 30 Septembre	III. Sortie sur le terrain: Recherche non commerciale, savoir traditionnel et l'APA
8.00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Départ vers Porto Novo
Matin	<p>La matinée de la visite de terrain a été ponctuée par les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Introduction ▪ Visite guidée du Centre Songhaï et le laboratoire de pharmacognosie du Centre Béninois de la

	<p style="text-align: center;">Recherche Scientifique et Technique (CBRST)</p> <p>Lors de la visite du centre, les participants ont en outre eu une présentation sur les différentes activités entreprises par le centre et le laboratoire de pharmacognosie. Il a été noté que la mission principale du centre est la formation et recherche en agriculture durable. Le centre se voue principalement aux activités suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transformation • Productions animale et végétale • Pisciculture • Commercialisation • Energie renouvelable : énergie solaire et biogaz <p>Le laboratoire de pharmacognosie se voue quant à lui à l' étude de la composition des extraits de plantes médicinales et isolement des principes actifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Visite du jardin de plantes médicinales <p>Lors de la visite du jardin, les participants ont appris qu' il existe au total 35 jardins tel que celui visité dans tout le Benin. Il a été noté que l'objectif était d'en avoir au moins un par commune. La mise en place des jardins a nécessité, en certains endroits, la construction de hangars et de points d'eau pour l'entretien des plants. Les critères de sélection sont: la formulation d'une demande et surtout l'engagement des autorités de la localité. Au total, dix (10) points d'eau ont été installés et onze (11) hangars ont été construits dans l'ensemble des départements du Bénin.</p>
Après-midi	<p>Déjeuner</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Panel de discussion avec: <ul style="list-style-type: none"> ➢ Laboratoire de Pharmacognosie ➢ M. Hounghinin, Coordonnateur du programme de la Pharmacopée béninoise ➢ Représentant de l'association des tradi-practiciens ➢ Mme Nathalie Poupaert, Université Catholique de Louvain ➢ M. Bienvenu Bossou, Point Focal APA au MEPN ➢ M. Jean-Dominique Wahiche, Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris ➢ M. Joséa Dossou-Bodjrenou, Nature Tropicale <p>Les points suivants ont été soulevés lors d'une séance « questions- réponses » après les présentations respectives de chaque panéliste :</p> <p><u>Niveau de connaissance sur la question de l'APA</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mme Nathalie Poupaert : La connaissance de l'APA est très faible au sein de notre université mais nous utilisons l'APA de façon plutôt informelle. ○ M. Jean-Dominique Wahiche : le Muséum utilise et se réfère aux normes de l'APA dans divers contrats de transfert de matériel ; ○ Laboratoire de Pharmacognosie : ne connaissait que très vaguement le mécanisme d'APA avant la tenue de cet atelier—on devrait renforcer les points focaux pour que le mécanisme d'APA soit pris en compte dans le travail de nos institutions. ○ Représentant de l'association des tradipracticiens : c'est la première fois que je prends connaissance des mécanismes d'APA--- cette question n'est pas du tout internalisé au sein de la population. ○ M. Hounghinin, Coordonnateur du programme de la Pharmacopée béninoise : nous voyons un grand potentiel dans le domaine de la santé et pour ce qui est des ressources endogènes. ○ M. Joséa Dossou-Bodjrenou, Nature Tropicale : nous sommes en contact avec les

	<p>communautés mais ces dernières ne sont pas assez informées de ce mécanisme- mais je pense qu'il y a une grande prise de conscience- Au niveau des ONGs nous avons besoin d'aller vers ces communautés pour vraiment expliquer quels sont les potentiels des plantes qu'elles détiennent.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mr Bossou : la question de l'APA a certes été négligé; mon poste en tant que point focal me permettait au début de m'occuper de la question de l'APA que de façon très marginale. <p><u>Relations entre le laboratoire et tradipraticiens</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le laboratoire aide les tradipraticiens à améliorer leurs savoirs ○ Les tradipraticiens partagent leurs connaissances avec le laboratoire notamment en ce qui concerne les propriétés curatives des plantes utilisées dans la médecine traditionnelle ○ Le laboratoire conduit ensuite des analyses sur ces plantes et les résultats de ces analyses sont partagés avec les tradipraticiens <p><u>Relations entre le laboratoire et l'Université de Louvain</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'université de Louvain et le laboratoire entretiennent des relations très étroites . ○ L'université accueille par exemple en ce moment 7 stagiaires béninois. ○ Il y a un bon échange d'information entre le laboratoire et l'université sur le contenu des contrats et les modalités régissant ces derniers. L'université fait tout pour être le plus transparent dans ses relations avec le laboratoire. ○ La question de la propriété intellectuelle est aussi importante. L'université a une formule de co-propriété avec le laboratoire sur les potentielles inventions. ○ La co-signature est requise pour mettre en évidence l'aspect de co propriété à l'endroit des spécimens qui viennent du Bénin pour analyse au sein de l'université. On fait preuve de plus de précaution lorsqu' il y a un transfert de ces spécimens à une partie tierce. <p><u>Le rôle des connaissances traditionnelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La majorité des connaissances traditionnelles sont le produit de force collective entre différents guérisseurs. Les guérisseurs n'opèrent pas dans une perspective de droit individuel ou propriété intellectuelle à l'égard des connaissances traditionnelles ○ Les guérisseurs essayent d'inventorier leurs connaissances traditionnelles mais cela est assez difficile dû entre autre au manque de financement <p><u>La perspective du représentant du Muséum</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ L'objectif premier du Muséum est avant tout la publication. ○ Le Muséum détient un nombre important de collections qui viennent de partout dans le monde ○ Nos contrats sont majoritairement faits pour des fins de recherche non commerciale. Nous sommes toutefois très conscients du fait qu'une recherche à des fins non commerciales pourrait produire des résultats qui pourraient être susceptibles d'être exploités pour des fins commerciales
17.00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Départ vers Cotonou

Jeudi, 1^{er} Octobre	IV. Communication, Éducation et Sensibilisation du Public (CESP)
9.00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapport de la journée de la visite de terrain

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Compte rendu de la sortie sur le terrain : Présentation des équipes de recherche ○ La sortie de terrain a fait état du degré de complexité qui entoure l'utilisation et la protection des connaissances traditionnelles ○ Le travail au niveau de la recherche donne de la valeur aux connaissances traditionnelles et cela dénote que l'APA peut jouer un rôle capital dans la valorisation et la protection des connaissances traditionnelles. ○ Il semble que les chercheurs prennent des précautions pour que les ressources soient utilisées de façons conformes aux conditions d'octroi des connaissances traditionnelles ○ Il est impératif que des mesures nationales d'APA soient mises en place pour institutionnaliser les échanges et formaliser l'utilisation en bonne et due forme des connaissances traditionnelles
10.30	<p>Communication, Ecucation et Sensibilisation du Public (CESP) (G. Aboua, A. Birouk, S. Diemé, M. Drabo)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Particularités CESP pour APA, le processus de Dakar à Cotonou ▪ Réflexion sur les résultats des événements CESP dans le contexte sous région
13.00	Déjeuner
14.00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CESP et APA – Stratégie / plan d'action sous régional ▪ Travaux en groupes <p>Les travaux en groupes avaient pour but d'identifier des axes stratégiques et leur contenu respectif en matière de communication. 4 axes stratégiques ont été identifiés</p> <p>Axes stratégiques</p> <p>I. Niveau institutionnel et législatif</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Développement du cadre institutionnel et législatif 2. Appui dans l'élaboration des cadres législatifs nationaux d'APA 3. Mise en place d'un cadre juridique d'APA 4. Appui à l'organisation et la mise en place des structures en charge de l'APA <p>II. Communication</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Élaboration d'un outil CESP APA 2. Élaboration d'une stratégie adaptée à chaque type d'acteurs 3. Renforcement de la communication sur l'APA dans le cadre de la communication pour le développement <p>III. Renforcement des capacités</p> <p>IV. Établissement de partenariats stratégiques entre institutions nationales- sous régionales, internationales impliquées dans l'APA</p> <p>A partir de ces axes des actions concrètes ont été identifiées pour chaque axe stratégique. Il a été demandé aux participants d'identifier les responsables, le public cible, les sources de financement et l'échéance en matière de mise en oeuvre.</p> <p>Les résultats de ces travaux sont détaillés dans le document « synthèse finale des axes stratégiques »</p>
18.00	Suspension des travaux

Vendredi, 2 Octobre	Évaluation et prochaines étapes
9.00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rappel des points forts de la veille
10.00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Initiative APA : Commentaires ▪ Recommandations pour les prochains ateliers <p>Des recommandations spécifiques à l'égard des différents thèmes/ questions ont été soulevées. Le contenu de ces recommandations est reproduit ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La GTZ doit prendre en compte la teneur des recommandations ○ Important de mettre à jour la liste des participants avec les bons noms, adresses numéros de téléphones et adresses e mails ○ Il est important d'amorcer la réflexion sur la mise en œuvre d'une stratégie APA sous régionale en matière d'APA avec l'appui et l'implication de la CEDAO ○ Mettre à jour les contacts de points focaux car il y a beaucoup de changement
11.00	Pause Café
12.30	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recommandations officielles de l'atelier. <p>Les participants ont formulé les recommandations officielles avant la fin des assises de l'atelier (voir les recommandations)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluation de l'atelier <p>Une évaluation de l'atelier a été effectuée avant la clôture officielle</p>
13.00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Clôture de l'atelier